

<http://www.snetap-fsu.fr/Aquitaine-Boycott-du-CREA-du-30.html>



Aquitaine : Boycott du CREA du 30 juin 2015

- En Région -

Date de mise en ligne : mardi 30 juin 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le SNETAP-FSU ne siègera pas au CREA Aquitaine du 30/06/2015 car ses représentants participent à l'action nationale pour la défense et le développement de l'Enseignement Agricole Public dans 3 lieux symboliques de la casse du service public : Escalats (82), Laval (53) et Arras (62).

Les personnels de l'EAP n'acceptent plus :

1. la baisse de dotation globale horaire,
2. le refus des élèves à cause des seuils,
3. les cours non remplacés, les langues vivantes 2 non enseignées,
4. les options supprimées,
5. les suppressions de postes dans les établissements et notamment chez les administratifs,

... et bien plus encore.

Parallèlement, dans une région voisine, à Escalats, 6 millions d'euros d'argent public sont dépensés pour une Maison familiale rurale, qui sera en concurrence directe avec les établissements publics, et alors qu'un des établissements publics voisins attend depuis de nombreuses années une mise aux normes d'un certain nombre de ses bâtiments accueillant les élèves.

En Aquitaine, le SNETAP-FSU dénonce le traitement fait à l'Enseignement Agricole Public et a choisi 3 points d'actualité pour illustrer cette situation :

Le premier point concerne **la politique de contractualisation des effectifs**. En effet depuis plusieurs années, les établissements sont tenus de respecter un plafond d'effectifs imposé. Parallèlement les agents sont incités à participer à des actions de promotion de l'enseignement agricole public pour assurer un bon recrutement. Or cette politique de contractualisation fragilise les établissements et les contraint parfois à refuser certains de leurs apprenants dans leur poursuite de formation. A titre d'exemple, un établissement verra ses effectifs réduits de 16 à 12 au risque de menacer la filière. D'autres ne peuvent assurer la poursuite de leurs propres apprenants de la seconde à la première (par exemple) car l'effectif dépasse le quota imposé. Est-il acceptable d'envisager de renvoyer nos propres apprenants dans d'autres établissements ?

Le deuxième point concerne **les langues vivantes** : même si madame la [DGER](#) (lors de sa venue au lycée agricole de Blanquefort le 12/06/2015) se dit très attachée à l'enseignement des langues allant même jusqu'à dire « c'est une discrimination sociale, si tous les élèves ne font pas 2 langues vivantes », il n'empêche que les moyens ne suivent pas : on s'achemine vers la disparition de l'espagnol LV1 et/ou espagnol LV2, et vers la généralisation de l'anglais LV1 comme langue dominante. Paradoxe total, quand on sait qu'en seconde générale les deux langues sont obligatoires sans distinction LV1/LV2.

Le troisième point concerne **l'ouverture actée d'une formation par apprentissage d'un BTS** ACSE à la MFR de Mont (64). Dans le contexte actuel, où les demandes d'ouvertures de classe en formation initiale scolaire sont systématiquement refusées dans le public, nous dénonçons cette ouverture qui va être en concurrence directe avec le [BTSA](#) ACSE de Pau et de Dax.

Par conséquent, le SNETAP-FSU interpelle le Conseil Régional, la [DRAAF](#) et le [SRFD](#) et demande :

- sur la contractualisation, un assouplissement des règles pour permettre aux établissements de conforter leur recrutement et des moyens supplémentaires réels pour fonctionner et garder l'effectif des classes montantes (quand celui-ci dépasse le plafonnement),
- sur les langues, la reconnaissance de deux langues en LV1 et en LV2 pour toutes les filières et les moyens nécessaires pour les faire fonctionner, dans le respect des choix des apprenants et des familles,
- enfin sur l'ouverture du BTSA ACSE par apprentissage, ils demandent une concertation entre les services académiques et le Conseil Régional sur les choix de formations pour éviter les concurrences. Ils dénoncent une fois de plus la part belle qui est faite à l'enseignement agricole privé au détriment de l'enseignement agricole public.

En conclusion, le SNETAP-FSU exige un collectif budgétaire pour accueillir tous les jeunes et assurer un enseignement conforme aux référentiels, dans toutes les [régions](#).

A Bordeaux le 29 juin 2015